

AFFAIRE N°19. - Acquisition d'une parcelle de terrain de 300 m2 environ appartenant à M. DAMBREVILLE Cyprès pour la construction de réservoirs d'eau à la Bretagne.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La construction de réservoirs d'eau à la Bretagne nécessite l'acquisition d'une bande de terrain de 300 m2 environ que M. DAMBREVILLE Cyprès consent à céder à la Commune pour le prix forfaitaire de 150 000 Frs CFA.

Je vous prie de m'autoriser à diligenter la procédure d'acquisition de ce terrain pour le paiement duquel des crédits sont inscrits au chapitre 902, art 210 du Budget communal.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Vu
St. Denis, le 9 juillet 1940
P. le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé: M. Kerolez
Pour copie certifiée
conforme
Le Directeur des Affaires
Financières.
Ch. Vergorenau